REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Isère

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962



Aimé PAQUET

Député sortant

Maire de St-VINCENT DE MERCUZE

Conseiller Général du TOUVET

Remplaçant éventuel **Me Robert JAY**

ELECTRICES, ELECTEURS,

11.700 électeurs et électrices ont bien voulu m'accorder leurs voix le 18 Octobre.

La confiance, la fidélité qu'ils m'ont ainsi témoignées dans un moment particulièrement difficile, revêtent pour moi un grand prix.

Elles me touchent d'autant plus qu'elles émanent souvent des communes et des cités les plus déshéritées.

Qu'ils me permettent, tout simplement de les en remercier.

∴

Ayant été placé largement en tête du scrutin de ballotage devant le Parti Communiste, je suis de nouveau candidat.

Ainsi le veut la règle Républicaine.

∴

Je ne crois pas avoir démérité dans le passé.

- Autant qu'il était possible de le faire, j'ai travaillé à équiper notre région, à aider les hommes, à résoudre leur difficultés.

Mes adversaires eux-mêmes le reconnaissent.

- Autant qu'il était possible de le faire, j'ai œuvré sur le Plan National à redonner à notre Pays une monnaie saine, la prospérité, la stabilité.

Personne ne le conteste.

Il me sera donc facile de faire demain ce que j'ai fait hier.

Pour moi il n'y aura toujours que des problèmes à résoudre sur le plan humain, social, économique.

Pour les résoudre nous ne serons jamais trop nombreux et mon plus cher désir sera de collaborer avec tous ceux, amis et adversaires qui voudront bien travailler avec moi.

Je chercherai ce qui rapproche, j'éviterai ce qui divise.

Je combattrai le sectarisme et l'arbitraire.

Ayant collaboré à l'œuvre de redressement de la 5e République, je continuerai.

"Mais comme je l'ai dit déjà, la collaboration ne peut être ni servile ni inconditionnelle."

"Un homme politique n'a pas le droit d'être au service exclusif d'un Parti quel qu'il soit."

"Il doit savoir rester libre pour pouvoir dire en toute occasion ce qu'il croit vrai."

"Il est avant tout au service des hommes, de son Pays, de la République, dans le cadre de la loi."

Telle a été et sera ma ligne de conduite.

∴

Dimanche prochain, face au parti **Communiste**, je serai le **mieux placé**.

Tout est donc très clair.

Il vous appartiendra de dire, si vous me jugez digne d'être de nouveau votre député.

VOTEZ SANS ABSTENTION.

A. PAQUET

Indépendant.

IMP. GOQUAND - GRENOBLE Nov. 62